



COMMUNE DE PULLY

Municipalité

Direction administration générale,
finances et affaires culturelles

Préavis No 13 - 2004
au Conseil communal

Comptes 2003 - Commentaires et analyses 2003

22 mars 2004

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE PULLY AU CONSEIL COMMUNAL

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 104 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur le boucllement des comptes de l'année 2003.

Ce document vous est présenté dans l'ordre chronologique suivant:

Commentaire général (pages I et II)

Boucllement des comptes et conclusions (page III)

Analyse du résultat des comptes (pages IV à V)

Emprunts à moyen et long terme (pages VI et VII)

Dépenses d'investissements (page VIII)

Fonds de réserves, fonds divers (page VIII)

Effectif du personnel communal (pages IX à XVI)

Effectif du personnel régional (page XVII)

Pour information, diverses annexes:

Bilan détaillé (page 1 à 12)

Comptes d'investissements détaillés (pages 13 à 22)

Evolution des fonds de réserves,
de renouvellement et de rénovation (pages 23 à 29)

Tableau récapitulatif des charges du
personnel communal (pages 30 à 33)

COMPTES COMMUNAUX 2003

Commentaire général

Le résumé ci-dessous démontre que le résultat des comptes de l'exercice 2003- malgré le fait qu'il soit nettement inférieur à la projection budgétaire- présente toutefois un excédent des charges important :

total des charges	Fr.	128'973'204.35
total des revenus	Fr.	-123'317'952.51
excédent des charges ou déficit	Fr.	<u>5'655'251.84</u>

Le budget prévoyait un déficit d'env. 9,39 mios. L'écart entre le résultat du budget et celui des comptes est donc de moins 3,74 mios de francs.

Nous écrivions, dans le rapport sur les comptes 2002, que "malgré les nuages qui s'amoncellent, la Municipalité entend maintenir une gestion rigoureuse en faveur de toute la population de Pully".

La bonne maîtrise du budget a donc permis de réduire certaines charges dans des proportions intéressantes:

- autorités et personnel, moins 0,5 million de francs;
- biens, services et marchandises, moins 2,2 millions de francs;
- aides et subventions, moins 0,6 million de francs.

En 2003, le bouclage du fonds de régulation 2002 a amené le retour d'un montant appréciable de 1,1 million de francs, alors que la facture sociale ne s'est accrue que d'environ Fr.120'000.- par rapport au budget.

Le résultat des comptes nous amène à constater que la marge d'autofinancement existante l'an dernier (~ plus 2,3 millions) est devenue négative en 2003, soit moins 3,3 millions de francs.

L'effort de solidarité exigé par le canton, se monte globalement à 31,7 millions contre 28,5 millions de francs l'an dernier. Nous ne répéterons jamais assez que, malgré sa légalité, cette somme est très, voire trop lourde à supporter pour l'ensemble de nos contribuables.

L'amorce d'une baisse des rentrées fiscales -d'environ moins Fr. 150'000.- l'an dernier- s'est aggravée. Nous constatons en effet qu'en 2003 l'impôt sur le revenu

des personnes physiques diminue d'environ 3,5 millions de francs par rapport aux prévisions.

L'impôt sur les personnes morales est quant à lui supérieur d'environ 1,4 million de francs par rapport aux mêmes prévisions.

Il en est de même de l'impôt sur les successions et donations qui enregistre une augmentation de plus de 1,36 million de francs

Notons encore que grâce aux taxes et émoluments ainsi qu'à l'impôt sur les gains immobiliers, les revenus bruts globaux de la Commune -toutes rubriques confondues- sont en augmentation d'environ huit cent mille francs.

L'effort consenti par les collaboratrices et collaborateurs de l'administration, suivant en cela les directives très strictes de la Municipalité, ainsi qu'un contrôle accru sur l'utilisation des moyens financiers mis à notre disposition par le Conseil communal, ont permis de réduire le déficit des comptes 2003 en le ramenant à une valeur préoccupante certes, mais acceptable vu les circonstances actuelles.

Dans un contexte de plus en plus difficile à gérer, la Municipalité insiste sur les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixée:

- une recherche de réelles économies allant au-delà du report de certaines charges;
- une politique du personnel agissant sur la rémunération, le nombre de postes et les départs naturels;
- une réadaptation du programme des travaux prévus au plan des investissements 2004-2007 en fonction de notre capacité de financement.

La Municipalité, consciente de ses responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la population, met tout en œuvre pour que les prestations accordées aillent à ceux qui en ont besoin, tout en veillant à une utilisation économe des moyens financiers à disposition.

Nous reproduisons ci-après l'analyse du bouclage des comptes de l'exercice 2003 avec quelques explications:

Résultats comparatifs

Excédent des charges, selon le résultat des comptes 2003	Fr.	5'655'251.84
Excédent des charges, selon budget 2003	Fr.	-9'395'910.00
Amélioration du résultat, soit diminution du déficit	Fr.	<u>-3'740'658.16</u>

ANALYSE DU RESULTAT DES COMPTES 2003

EVOLUTION COMPAREE DES CHARGES PAR NATURE

Chapitres	Comptes 2003	Budget 2003 (voté)	Différences	Explications
30 Autorités et personnel	31'543'806.95	32'044'080.--	-500'273.05	selon écarts enregistrés dans les services: chapitre 1 -28'609.40 chapitre 2 -24'587.05 chapitre 3 -89'758.35 chapitre 4 -15'300.20 chapitre 5 64'546.10 chapitre 6 -137'657.10 chapitre 7 44'787.35 chapitre 8 -313'694.40
31 Biens, services, marchandises	25'601'680.95	27'814'200.--	-2'212'519.05	diverses économies et/ou travaux reportés: chapitre 1 -308'729.00 chapitre 2 -31'933.00 chapitre 3 -601'079.05 chapitre 4 -764'155.30 chapitre 5 -670'181.90 chapitre 6 -90'571.40 chapitre 7 -25'706.00 chapitre 8 279'836.60
32 Intérêts passifs	4'354'449.48	4'325'770.--	28'679.48	
33 Amortissements	2'836'596.73	1'858'990.--	977'606.73	y c. amort.des frais occasionnés par "Lothar" (386'165.45) et amort.suppl. du réseau électrique (500'000.--)
35 Remboursements, participations et subv. à des collectivités	53'547'423.90	55'256'570.--	-1'709'146.10	conséquences financières liées à/aux: Transports -254'897.30 EtaCom -1'111'155.25 Step -47'163.85 Police/PCi -111'475.45 Facture sociale 121'671.00 Divers et écoles -306'125.25
36 Aides et subventions	4'335'746.95	4'902'770.--	-567'023.05	économies diverses: enseignement (-108'348.4), diverses institutions (-381'970.45), etc.
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'052'852.45	1'060'000.--	992'852.45	y c. 800'000.- portés à la réserve pour risques s/débiteurs impôts
39 Imputations internes	4'700'646.94	4'651'050.--	49'596.94	selon mise en compte
	128'973'204.35	131'913'430.--	-2'940'225.65	Diminution brute des charges

EVOLUTION COMPAREE DES REVENUS PAR NATURE

Chapitres	Comptes 2003	Budget 2003	Différences	Explications
40 Impôts	87'325'039.19	88'593'000.--	-1'267'960.81	pers.phys. -3'448'626.21 pers. morales 1'374'011.85 succ. donations 1'357'630.35 impôt foncier 101'517.25 droits mutation -649'708.00 impôt s/les chiens -2'786.05
41 Patentes, concessions	22'040.35	53'420.--	-31'379.65	selon facturation
42 Revenus du patrimoine	3'474'266.18	3'486'050.--	-11'783.82	placements 20'250.78 revenu locatif -32'034.60
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	21'423'333.52	19'949'000.--	1'474'333.52	taxes diverses et de raccordement 558'944.95 rembst de tiers 617'453.93 amendes (police et impôts) 64'256.30 divers 198'940.65 vente d'énergie et prestations diverses 34'737.69
44 Parts à des recettes cantonales sans affectation	1'165'080.75	800'000.--	365'080.75	gains immobiliers
45 Participations et remboursements de collectivités publiques	3'917'866.29	3'853'500.--	64'366.29	selon mise en compte
46 Autres participations et subventions	26'577.30	23'800.--	2'777.30	selon mise en compte
48 Prélèvements sur les fonds de réserves et de renouvellement	1'263'101.99	1'107'700.--	155'401.99	prélèvements pour rénovation immeubles, remplacement matériel, véhicules, boucllement
49 Imputations internes	4'700'646.94	4'651'050.--	49'596.94	selon mise en compte
	123'317'952.51	122'517'520.--	800'432.51	Augmentation brute des revenus

Résultat de l'analyse des comptes 2003

Total des différences enregistrées sur les revenus Fr. 800'432.51
montant auquel il faut ajouter les économies réalisées sur les charges:

Total des différences enregistrées sur les charges Fr. 2'940'225.65

Amélioration du résultat Fr. 3'740'658.16

(conforme au montant figurant sous rubrique "Résultats comparatifs", page précédente)

EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME

En 2003, la situation de la dette communale a évolué de la manière suivante:

Dette consolidée au 1^{er} janvier 2003	fr.	102'207'000.--
● Amortissements contractuels		<u>-25'000.--</u>
	sous-total	102'182'000.--
● Souscription d'emprunts:		
Dexia Crédit 2003-2011, 2,75%		6'000'000.--
Dexis Crédit 2003-2011, 2,96%		5'000'000.--
Kommunalkredit 2003-2013, 2,98%		5'000'000.--
Fonds de compensation AVS-GE 2003-2011, 2,4%		5'000'000.--
Fonds de compensation AVS-GE 2003-2011, 3,1%		4'000'000.--
Fonds de compensation AVS-GE 2003-2013, 3,25%		2'000'000.--
● Remboursement d'emprunts :		
C.C.S. 1993-2003, S 63, 4,75%		-6'000'000.--
Retraites Populaires N° 612, taux variable		-111'000.--
Retraites Populaires N° 636, taux variable		-218'000.--
CIP N° 3289, taux variable		-218'000.--
CIP N° 3309, taux variable		-575'000.--
CIP N° 3380, taux variable		-180'000.--
CIP N° 3501-1976, taux variable		-240'000.--
CIP N° 3501-1977, taux variable		-240'000.--
Dette consolidée au 31 décembre 2003	fr.	<u><u>121'400'000.--</u></u>

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EN 2003

Le plan d'investissements a enregistré en 2003 des dépenses pour un montant de **Fr. 9'486'240.65**

Celles-ci ont été comptabilisées comme suit:

Dépenses du patrimoine financier, sans obligation d'amortir	Fr.	néant
Dépenses des Services industriels portées en augmentation des réseaux d'eau et d'électricité, à amortir	Fr.	1'383'477.85
Diverses dépenses d'investissements portées au bilan, à amortir	Fr.	8'102'762.80
Total justificatif	Fr.	<u>9'486'240.65</u>

FONDS DE RESERVES, FONDS DIVERS

Dans la mesure du possible, nous avons veillé à limiter les écritures comptables relatives aux fonds de réserves, de renouvellement du matériel et de rénovation des immeubles.

Toutefois, il a été nécessaire de porter le montant de la réserve pour débiteurs-douteux (impôts) au montant présumé des risques, conformément aux indications fournies par l'Administration cantonale des impôts.

Le maintien de certains comptes au bilan, ou inventoriés dans la liste des engagements hors bilan, découle d'obligations légales ou relève de procédures comptables telles que celles définies dans le règlement sur la comptabilité des communes.